



Notre actu CPTS

N° 3/ 2025



Le mardi **1er juillet 2025**, lors de notre Assemblée Générale, le **Conseil d'Administration (CA)** a été renouvelé au complet.

La singularité du CA de notre CPTS est qu'il se compose de **4 collèges**, ceci permettant aux Professionnels de Santé et de la santé, aux structures sanitaires, sociales et médico-sociales ainsi qu'aux représentants des habitants du territoire d'être équitablement représentés.



Liste des élus :

Collège des PS libéraux et salariés :

- BLET-GUILLOTEAU Lydia (sage-femme sur Rouillac)
- BLEUVAIS Sarah (pharmacienne sur Segonzac)
- BOUCHEZ Stéphanie (orthophoniste sur Jarnac)
- CHAMPON Dominique (gériatre sur Lignières)
- CRITON Elodie (kinésithérapeute sur Lignières)
- GACOUGNOLLE Marion (médecin généraliste sur Rouillac)
- MICHONNEAU Olivier (pharmacien sur Mérignac)
- TOURAINE Rémi (kinésithérapeute sur Rouillac)

Collège équipes de soins primaires :

- CHAUVEAU Gaele (IDEL sur Jarnac)

- LAIDET Virginie (médecin généraliste sur Rouillac)
- LEITAO-MORIAUCOURT Marie (podologue sur Mérignac)
- MAILLOCHAUD-BARRET David (médecin généraliste sur Segonzac)

Collège structures sanitaires, médico-sociales et sociales :

- BILLOUX Françoise (représentante MSA)
- BREUIL Dominique (représentant des usagers)
- DEZEMERIE Brice (représentant du Grand Cognac)
- THOMAS-JOANNES Evelyne (directrice des cliniques Villa Bleue et Mas Blanc)

Collège représentants des habitants et du territoire :

- BRIDIER Pascal (élu de Jarnac)
- SALAMAND Bernard (élu de Val d'Auge)

Défi 1



Le nouveau CA a validé la continuité de la feuille de route de la CPTS.

Elle comporte 3 défis :

- **Défi 1** : One Health , une seule santé (défi transversal à tous les autres)
- **Défi 2** : Bien grandir et Bien vieillir
- **Défi 3** : La santé des PS

Défi 2

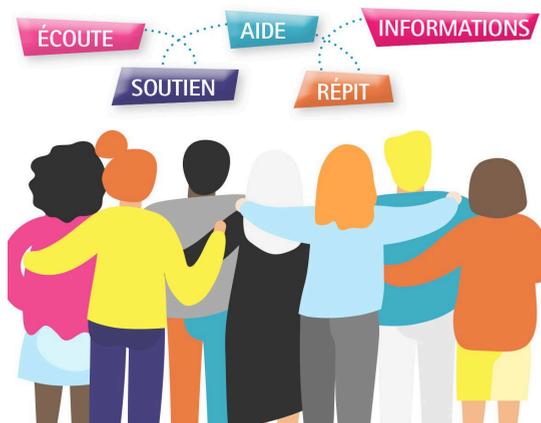


Défi 2

Election du nouveau Bureau le 17 juillet 2025 :

- Co-présidents : CHAUVEAU Gaëlle et LAIDET Virginie
- Vice-président : CHAMPON Dominique
- Trésorier : LEITAO-MORIAUCOURT Marie
- Vice-trésorier : GACOUGNOLLE Marion
- Secrétaire : SAVIN Christelle (sur dérogation)
- Vice-Secrétaire : MAILLOCHAUD-BARRET David

Prochaine soirée évènement à noter dans vos agendas (Défi Bien vieillir) :
Jeudi 2 octobre : "Etre aidant"
L'invitation arrive bientôt dans vos boîtes mail.



Pourquoi adhérer à la CPTS ?

- Valoriser la rémunération CPAM 2024 pour votre travail d'équipe coordonnée
- Rencontre et échanger avec d'autres professionnels du territoire
- Participer à des évènements thématiques sur la santé de notre territoire

Suivez-nous



ADHÉSION GRATUITE